

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1276

Artikel: Petites conditions d'emploi
Autor: Sprenger, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Arracher son masque à l'histoire

Locarno était sous la pluie durant le congrès de trois jours qui réunissait les membres du Syndicat de l'industrie et du

batiment (SIB). Mais l'embellie pointait sous les nuages annoncés puisque le SIB a décidé de se fédérer avec la FTMH.

«Nous ne sommes jamais tout à fait contemporains de notre présent. L'histoire s'avance masquée, elle rentre en scène avec le masque de la scène précédente et nous ne reconnaissons plus rien à la pièce. A chaque lever de rideau, il faut renouer les fils; la faute, bien sûr, n'en est pas à l'histoire mais à notre regard chargé de mémoire et d'images apprises».

Toutes les forces syndicales dans une maison commune

Cette réflexion de Regis Debray traduit bien le climat général du congrès du Syndicat de l'industrie et du bâtiment (SIB) qui s'est tenu récemment à Locarno. Lorsqu'ils s'expriment sur l'avenir du travail ou du syndicalisme, les délégués reconnaissent enfin que la Suisse est elle aussi touchée par la crise mondiale. Un constat qui intervient après cinq ans d'hésitations sur la nature du mal économique et social dont nous souffrons et d'espoir dans le retour de la croissance et du bien-être. Dans cette perspective, il s'agit en priorité de défendre les acquis dans l'atten-

te d'une reprise qui verra les chômeurs recyclés retrouver un emploi. Rares sont les intervenants à la tribune du congrès qui situent la crise dans sa dimension structurelle et qui émettent des doutes sur le retour du plein emploi.

Par contre, Vasco Pedrina, président du SIB, lorsqu'il aborde la question de l'organisation du syndicat, considère la situation sous un éclairage plus réaliste, sinon plus critique. Pour lui, les rapports conflictuels avec un patronat toujours moins enclin à la négociation et au compromis doivent inciter les syndicats à penser et à agir dès aujourd'hui dans une perspective de vide contractuel. A l'avenir les syndicats vivront sans doute des périodes plus ou moins longues sans convention collective de travail (CCT). C'est pourquoi les pratiques syndicales aujourd'hui centrées sur les négociations avec le patronat évolueront vers une action plus directe. La loi devra se substituer aux accords de branche et l'action syndicale deviendra plus politique.

Cette situation nouvelle explique la nécessité d'un regroupement de toutes les forces syndicales dans une maison syndicale commune. La constitution d'une confédération du SIB et du syn-

dicat de l'industrie et des services (FTMH) représente le premier pas important de ce regroupement. Et Vasco Pedrina de proposer que s'ouvrent dans toutes les villes suisses des maisons syndicales, véritables lieux d'organisation, de débats et de solidarité.

Elaborer une ligne syndicale pour tous les syndiqués

Ce programme, nourri au principe de réalité, reste très marqué par des préoccupations organisationnelles. S'il est possible de modifier l'organisation par des impulsions venant de la direction, il en va autrement de la définition de la politique à suivre. Cette définition ne peut résulter que d'une détermination de la base. C'est là que réside le véritable défi: élaborer une ligne syndicale à laquelle puissent adhérer les syndiqués et qui peut arracher son masque à l'histoire. En effet, n'oublions pas que, des décennies durant, la base syndicale n'a eu d'yeux que pour les indicateurs du miracle helvétique et a manifesté un respect certain pour les vertus de la concordance. Elle a appris à négocier avec l'adversaire avant de l'affronter. Une habitude dont il sera difficile de se défaire. *dm*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*)

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch (*fb*)

André Gavillet (*ag*)

Pierre Imhof (*pi*)

Yvette Jaggy (*yj*)

Daniel Marco (*dm*)

Jérôme Meizoz

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Le Débat: Jean-Yves Pidoux

Composition et maquette:

Claude Pahud, Françoise Gavillet,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Etudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9

COURRIER

Petites conditions d'emploi

CERTAINES GRANDES SURFACES pourront adjoindre à leur slogan petits prix «petites conditions d'emploi» et bien entendu petits salaires.

Et ces grandes chaînes sont en plus l'objet de toutes les prévenances de la part de certaines autorités dans certaines communes (...)

Mais à l'opposé de cette politique, il y a celle du commerçant indépendant qui lutte pour sa survie. Lui ne peut pas se permettre d'avoir du personnel qu'il considère comme une marchandise. Sa culture du service à la clientèle, son sens de l'accueil (...) font que les choses vont en principe de pair.

Malheureusement aujourd'hui on a de plus en plus la propension à ignorer le

commerce de détail, à ne l'utiliser que lorsqu'on a oublié une bricole dans l'hypermarché du coin. On estime même qu'il est beaucoup plus cher que la grande surface, ce qui évidemment n'est bien souvent pas le cas. Surtout qu'aujourd'hui il peut bénéficier de l'appui de chaînes de distribution, qui, en concentrant les achats, obtiennent aussi des conditions plus avantageuses.

Enfin, si certaines grandes surfaces ont si peu d'estime pour le personnel, pourquoi du côté de la clientèle ne pas aussi faire preuve d'animadversion à leur égard? (...)

André Sprenger
Villars-sur-Glâne